



COMMUNIQUE DE L'USP du 6 janvier 2021

Les réorganisations qui désorganisent

L'USP est informée des mesures déployées par l'ARS Rhône Alpes pour appliquer une nouvelle réforme du dispositif de soins de la pédopsychiatrie de secteur au CHANGE (Centre Hospitalier d'Annecy). Il s'agit de la destruction du réseau de soins existant baptisée « réorganisation ».

L'USP soutient les propos rédigés par le Docteur Anne Delègue, pédopsychiatre de cet intersecteur, dans son courrier d'alerte à l'ARS Rhône-Alpes, pour dénoncer ce démantèlement délibéré, conduit sans réflexion préalable à son élaboration avec les professionnels sur le terrain.

Le résultat en est la destruction de ce qui définit le principe fondamental de la psychiatrie de secteur : **la continuité des soins, c'est-à-dire la continuité des prises en charge avec les mêmes soignants afin d'épargner aux patients de s'épuiser à revivre les mêmes choses auprès d'une infinité d'intervenants, dans une perte de sens qui accroît leur détresse au lieu de la soigner.**

L'USP dénonce le résultat annoncé de ce projet incohérent avec ce qu'il prétend et en infraction avec la loi qui le finance : perte de moyens de soins, perte de chances pour les patients, augmentation inconsidérée des listes d'attente déjà engorgées, dispersion des moyens, impossibilité d'organiser un suivi cohérent des patients.

Le devoir princeps du médecin figurant dans le Code de déontologie est une obligation de moyens pour assurer les soins nécessaires aux patients !

Devant ce gaspillage inconsidéré des dotations publiques au détriment de l'intérêt de la population, du contribuable et de la mission même des soignants, l'USP se fait un devoir d'alerter l'opinion publique.

L'USP demande que cessent ces manœuvres malhonnêtes des tutelles qui entérinent, sous couvert de REORGANISATION, un procédé d'éradication complète de la décision soignante dans le système de soins et de son accès à TOUS sans sélection d'aucune sorte.

L'USP se réserve la possibilité de saisir la justice administrative.

Pascale Rosenberg, membre du Conseil national
Delphine Glachant, présidente
et le Conseil national